



Comment faire appelle pour une garde d enfants

Par **sylvie53**, le **23/01/2011** à **03:39**

Bonjour, rnvoila etant donner que je veut demenagre dans le sud au pres de mon ami et de la coussine de ma fille avec ma fille de 7ans rnnous avon eu une enquête sociale disant que ma fille doit restera evc son pere par cequelle risque d etre pertuber de la distance alors que je lui offre tout les petite vacances scolaire et de payer un aller de bille de train et lui le retour en proposant du samedi au samedi .rn donc la on passe devant le juge mardi pour la dicision voila ma question : rn si lui a ma fille comment fait on pour faire appelle malgre que je suis au RSA combien sa dur et sur tout combiende temps sa prendre pour faire appelle .rn merci beaucoup rn sylvie

Par **sabthestar**, le **03/02/2011** à **02:30**

Bonjour, je viens de lire votre message sur ce forum. Je suis presque dans la même situation (plus complexe que cela mais le final est pareil) J'ai du laisser la garde de ma fille a son papa car j'ai eu des soucis financier a une époque et je ne voulais pas que cela se répercute sur ma fille. Il en a profité pour demander la garde complète et l'a obtenu. au début on avait garde alternée. J'ai du déménager entretemps. aujourd'hui je suis en mayenne et lui en loire atlantique. ma fille veut revenir vivre avec moi et mon conjoint. Je veux la garde complète de ma fille. On voudrait emménager sur la cote et offrir une vie saine à nos enfant (je suis enceinte), dans un cadre calme et sain pour eux. ma fille adore la côte et je voudrai l'y élever. Le père s'y oppose il ne fait d'ailleurs rien pour que je puisse avoir ma fille. j'ai droit à un weekend sur deux et moitié des vacances scolaires, mais je ne vois hélas ma fille que une fois tous les quelques mois. Et il ne fait rien pour arranger cela. Nous vivons à deux heure de route

et moi je n'ai pas le permis de conduire. lui il l'a mais il refuse de faire la route. et le train c'est trop cher. nous sommes mon conjoint et moi au rsa. on veut demander la garde mais on ne sait pas comment faire. et on aimerai savoir si on a une petite chance d'y parvenir. ma fille à 6 ans. si vous avez du nouveau sur vos démarches, pourrez vous me tenir au courant svp ? en attendant, courage je suis de tout coeur avec vous. une maman qui endure les pire souffrance en étant séparé de son enfant. je compatie !